SCEAUX.fr

Budget communal - Séances 2023

Relevé des délibérations concernant le budget communal lors des séances du conseil municipal de l'année 2023

Budget communal - Séances 2022

Relevé des délibérations concernant le budget communal lors des séances du conseil municipal de l'année 2022.

DANS LA RUBRIQUE : «ACTES ADMINISTRATIFS»

> ARRÊTÉS ET RÉGLEMENTS PERMANENTS

> DÉCISIONS

> DÉLIBÉRATIONS

> AUTRES

VILLE DE SCEAUX
À LA CROISÉE DES TALENTS

MAIRIE DE SCEAUX
HÔTEL DE VILLE - 122 RUE HOUDAN
92330 - SCEAUX

01 41 13 33 00

LETTRE D'INFORMATION

Saisir votre adresse e-mail :

exemple@lorem.dom

✖ DÉSINSCRIPTION

HORAIRES D'OUVERTURE : Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Jeudi de 8h30 à 12h. Samedi de 9h à 12h : permanences de Sceaux info mairie et du service Population et citoyenneté.

RÉALISATION **STRATIS**